# Banque centrale européenne BCE. Rapport 1998

1999/2045(COS) - 27/10/1999 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant, par 463 voix contre 33 et 51 abstentions, le rapport de M. Christopher HUHNE (ELDR, UK), le Parlement européen se félicite des progrès faits par la BCE pour rendre compte de sa politique mais l'invite à adopter des mesures visant à accroître la transparence. La BCE pourrait par exemple publier les comptes rendus succints des réunions du conseil des gouverneurs, présentant de manière explicite les arguments "pour" et "contre" les décisions prises et les raisons motivant ces décisions. Le rapport demande également au président de la BCE d'être prêt à se rendre devant la commission économique et monétaire après toute mesure significative. La BCE est également invitée à: publier des prévisions macro-économiques sur une base semestrielle et un rapport général sur les évolutions économiques constatées dans les pays de la zone euro; rendre publics (annuellement) les modèles économétriques qu'elle applique. Le Parlement estime aussi qu'il appartient au SEBC d'expliquer comment la politique monétaire peut contribuer à une croissance durable et à l'emploi. Enfin, le Parlement juge utile que la BCE soit représentée sur le plan international, notamment à la Banque des règlements internationaux, au Fonds monétaire international et au G7.